Rapport au Conseil communal

Réponse au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Brigitte Crottaz « Pour l'installation d'une patinoire provisoire en hiver »

Sport et terrain de sport

M. Alain Monod, Municipal

Rapport n°24/2019

Rapport adopté par la Municipalité, le 12.08.2019

Table des matières

1 Préambule 2
1.1 Objet du rapport 2
1.2 Démarches 3
2 Nature de l'installation 4
3 Emplacement 5
4 Divers 5
5 Aspects du développement durable 6
6 Conclusion 6

1 Préambule

1.1 Objet du rapport

Lors de la séance du 19 février 2019, Mme la Conseillère communale Brigitte Crottaz a déposé un postulat demandant à la Municipalité de bien vouloir étudier la possibilité d'aménager une patinoire provisoire dans notre Commune, à partir de l'hiver prochain.

Ce postulat a été pris en considération à une large majorité, lors de la séance du Conseil communal du 7 mai 2019. La teneur du postulat est la suivante :

C'est une mode que l'on voit se développer dans plusieurs communes : installer des patinoires éphémères. Le succès de certaines est tel qu'elles sont reconduites chaque année. Dans notre commune située dans un endroit bénéficiant d'un climat hivernal durant quelques mois chaque année, elle souhaiterait proposer à la Municipalité d'étudier la possibilité d'installer une patinoire provisoire durant quelques mois chaque hiver. Les dimensions de ces patinoires provisoires peuvent être diverses. Il serait probablement facile de trouver un lieu pour en installer une dans notre commune. Elle pourrait ensuite accueillir les écoliers palinzards durant les heures d'école, être ouverte au public le reste du temps et même louée à des entreprises pour des soirées privées. Les week-ends, des périodes pourraient être réservées à la pratique du hockey, d'autres au patinage. Généralement, l'installation de ces patinoires provisoires s'accompagne de la mise à disposition des patins. La patinoire peut être laissée à l'air libre ou couverte, ce qui favorise une utilisation par tous les temps. Diverses activités pourraient également être organisées sur cette patinoire, comme un tournoi d'Eisstock (pétanque sur glace), une initiation au curling, etc. permettant de développer un lien social et des rencontres entre les habitants. Une organisation au moins est spécialisée dans l'installation de ces patinoires provisoires. Elle assure un contrôle journalier de l'installation par télégestion, le passage au moins une fois par semaine d'un employé de l'entreprise spécialisé dans l'entretien de la glace et une intervention technique de dépannage en moins de 2 heures en cas de problème majeur. Un rapport énergétique peut également être élaboré. Le niveau sonore est généralement faible, estimée à 55 dB à cinq mètres. Ayant eu accès au budget d'une commune qui a réalisé ce type d'installation au cours de l'hiver dernier, le coût peut être estimé à environ CHF 130'000.- pour quatre mois, mais l'expérience peut également être faite pour 2 mois seulement avec un budget de moitié.

Par le présent postulat, elle demande donc à la Municipalité de bien vouloir étudier la possibilité d'aménager une telle patinoire provisoire dans notre commune à partir de l'hiver prochain.

1.2 Démarches

La Municipalité avait déjà eu l'occasion d'en parler spontanément en début de législature 2011-2016, mais sans aller plus loin dans la démarche, ne voyant pas vraiment où situer cette installation provisoire. Un emplacement trop distant pourrait conduire à quelques déprédations, un emplacement trop proche d'habitations pouvant entraîner des réticences liées au bruit.

Le postulat nous a permis de reprendre les démarches et les réflexions tant quant au choix de la surface qu'à l'emplacement à retenir.

Nous avons sollicité les deux entreprises les plus actives dans ce domaine, afin d'obtenir des variantes d'offres toutes avec la même surface, soit 172 m2 (principalement dicté par l'emplacement retenu) avec les résultats suivants :

1) une patinoire avec une surface de glace traditionnelle pour un prix de location de CHF 49'800.--, pour 8 semaines ;
2) une surface synthétique et l'achat d'une patinoire d'occasion pour CHF 65'700.-- ;
3) même revêtement synthétique, en location pour 5 semaines pour un coût de CHF 25'700.--.

Bien que la première offre comportait des options (par ex : but de hockey) non comprises dans les variantes 2 et 3, la Municipalité a privilégié la variante 3 pour les raisons suivantes :

- Revêtement : Consommation d'énergie nettement plus faible pour une patinoire synthétique ;
- Location versus achat : nous entendons d'abord tester la fréquentation d'une telle installation avant d'envisager un achat à futur.

2 Nature de l'installation

- **Plaques synthétiques**
  Plaques de PVC de type «ISO Skating Panel P/G3 19/1170/1170 Puzzle System»

Dimension d'une plaque : 1170x1170x19mm / Surface d'une plaque : 1.369 m2 / Système de fixation des plaques type : « Quick Connect 3D Puzzle

- **Bandes de protection**
  Bandes « Type 1 »

Cadres en acier galvanisé, panneaux en PE (polyéthylène) renforcés et résistants aux chocs équipés d'une main courante (sur la partie supérieure) et d'une protection anti-choc (sur la partie inférieure). Panneaux permettant l'insertion de supports publicitaires, sections de 2000 mm de long sur 1000 mm de haut, éléments spéciaux : 4 bandes d'angle et une porte d'entrée et de service.

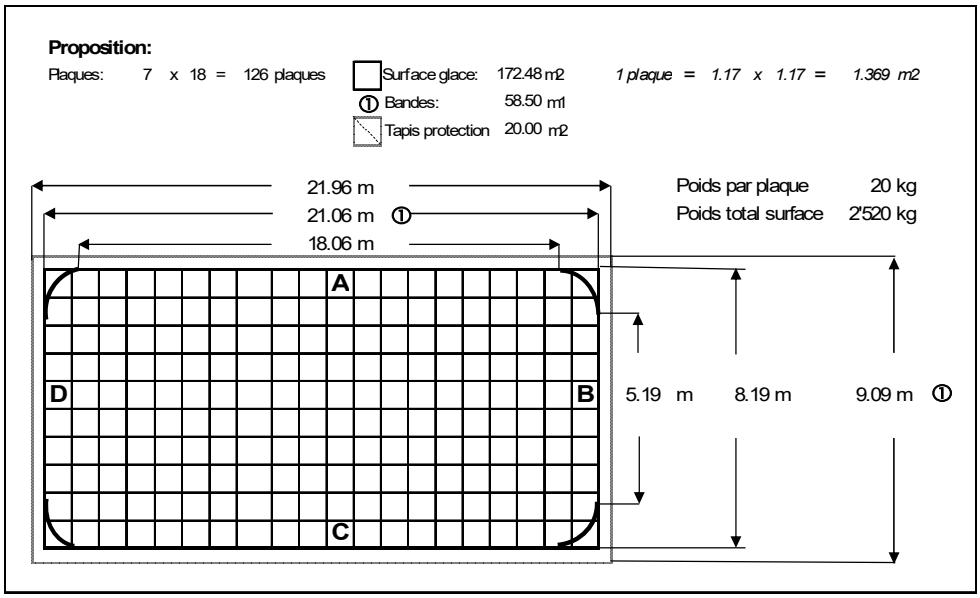

Résumé des coûts de location : 5 semaines

Nombre	Type	Nbre		Description	Prix unitaire	Prix Total CHF
				Location de matériel		
172	m2	5		Location des plaques synthétiques	8.20	7'071.74
59	m	5		Location des bandes de protection	20.00	5'850.00
1	pce	2		Pièces et matériel complémentaire de fixation (visserie, 2 bandes téléscopiques)	500.00	1'000.00
20	m2	1		Location tapis de protection - ***1ère semaine***	14.00	280.00
20	m2	4		Location tapis de protection - ***semaines supplémentaires***	2.00	160.00
				Sous-total location patinoire		**14'361.74**
				Location des accessoires		
1	pce	1		Location machine à aiguiser - ***1ère semaine***	500.00	500.00
1	pce	4		Location machine à aiguiser - ***semaines***	50.00	200.00
50	paires	1		Location patins à glace - ***1ère semaine***	20.00	1'000.00
50	paires	4		Location patins à glace - ***semaines supplémentaires***	3.00	600.00
				Sous-total location accessoires		***2'300.00***
				Coûts de montage et de démontage (estimation)*		
1	forfait	1		Coût de transport en camion	3'000.00	3'000.00
23	km	4		Coût de déplacement (km aller-retour depuis Dizy)	1.10	101.20
0.5	h	4	3	Coût durée de trajet (3 monteurs)	55.00	330.00
6	h	2	3	Coût de main d'oeuvre (2 monteurs)	105.00	3'780.00
				Sous-total coûts de montage et de démontage		**7'211.20**

Résumé		
Location de matériel		14'361.74
Location des accessoires		2'300.00
Coûts de montage et de démontage (estimation)		7'211.20
Sous-total		**23'872.94**
7.7 % TVA	7.70	**1'838.22**
Coût total location, TTC 7.7 % TVA		**25'711.15**

*Transport depuis notre stock de Dizy
Remarque: montage et coûts éventuels du plancher non compris dans cette offre

3 Emplacement

Les 2 entreprises sollicitées ont confirmé le bien-fondé du choix de l'emplacement, à savoir la place située entre la Maison de commune et l'Auberge communale. Cette place présente toutefois des inégalités de surface. Un plancher sera construit par notre équipe de Voirie.

La surface retenue permet le maintien de la fontaine et sa sculpture et l'emplacement choisi profitera également au tenancier de l'auberge communale.

4 Divers

L'installation est prévue dans la semaine 51, soit juste avant les fêtes de Noël et donc jusqu'à fin janvier 2020, approximativement.

Les bandes de protection pourront faire office de panneaux publicitaires et ces supports seront proposés prioritairement aux commerçants locaux, à raison de CHF 500.-- pour les cinq semaines.

Les patins seront disponibles dans un petit chalet et nous engagerons des étudiants chargés de la gestion, à l'instar de ce qui se fait pour la déchetterie. La location sera gratuite ; seul un dépôt sera exigé pour des raisons évidentes.

Nous n'excluons pas des animations, soit par le CAP (centre d'animation socioculturelle palinzard), soit par l'intermédiaire des sociétés sportives ou encore par les annonceurs.

5 Aspects du développement durable

Dimension économique

Le montant unique engagé reste faible et pourra sans autre être financé par les liquidités courantes, à travers le budget de fonctionnement.

Dimension sociale

Le projet s'inscrit parmi les nombreux projets sportifs et culturels que notre Commune offre et permettra d'animer quelque peu le centre de la Croix-Blanche, pendant les fêtes de fin d'année.

Dimension environnementale

Le choix de la patinoire synthétique plutôt qu'une surface traditionnelle limite fortement l'impact environnemental, de même que la durée choisie.

6 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le rapport n°24/2019 de la Municipalité du 12.08.2019 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Brigitte Crottaz « Pour l'installation d'une patinoire provisoire en hiver ».

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Maurice Mischler

MUNICIPALITÉ D'EPALINGES

La Secrétaire adjointe
Anne-Sophie Rivier